

LE BLEUET

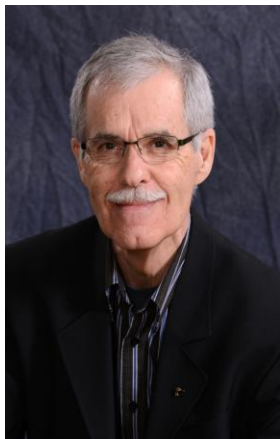


Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
68, rue Savard, 1^{er} étage, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4L3
Tél. : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
Fax : 418 276-7295 www.spbq.ca

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur général	2
Journée Champêtre	3
La Financière agricole du Québec	4
Refonte du site Web	4
Massy Forget Langlois	5
Infos-Marchés	5
L'irrigation, combien ça rapporte ?	6
De la visite du Japon	8

Mot du président



En 2013, la récolte qu'on espérait acceptable ne s'est pas concrétisée pour la plupart des producteurs. Les nombreux gels répétitifs qui sont survenus pendant la période de floraison auront eu raison de la plupart des fruits qui n'ont pas pu continuer leur développement par la suite. Ce qui a donné une récolte sous les 50% de celle de 2012. Le gel de fleurs est un problème récurrent qui affecte considérablement la production. Le syndicat est d'avis qu'il est urgent de poursuivre les recherches sur ce problème, afin de proposer des moyens concrets qui pourraient réduire les dommages et améliorer la récolte.

Parmi les producteurs qui étaient assurés à la Financière agricole du Québec, plusieurs ont reçu une certaine compensation pour les pertes qu'ils ont subies. Cependant, plusieurs commentaires à cet effet démontrent que les programmes offerts ne couvrent pas suffisamment les coûts de production et ne permettent pas de stabiliser les revenus. Les réductions de financement annoncées par le gouvernement fédéral le printemps passé n'ont pas aidé la cause. Le syndicat a donc prévu dès cet automne des rencontres avec la Financière, afin de bien faire connaître la problématique particulière des producteurs de bleuets et y apporter les correctifs qui s'imposent.

Au cours de l'automne, un autre sujet très important a été remis sur la table. Il s'agit de la demande de modifications du Plan conjoint et des Règlements généraux déposée devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, par certains producteurs avec intérêts

dans la transformation. Malgré plusieurs tentatives de solutions proposées à ce sujet par le syndicat, la requête est toujours devant la Régie et nous devons retravailler à nouveau sur la demande. Un agenda très précis a donc été établi afin d'en arriver d'ici la fin décembre, à une solution finale et acceptable pour tous, devant l'assemblée générale spéciale des membres du syndicat. D'ici là, plusieurs rencontres de consultations sur des modifications proposées seront effectuées dans les différentes régions en novembre. Les invitations contenant les précisions sur les dates et les endroits vous seront envoyées ultérieurement.

Concernant le prix final pour la récolte 2012, nous savons qu'il a été fixé à 0,84 \$. À cet effet, le syndicat, par le biais de son Comité restreint, a le devoir de s'assurer que le prix payé est juste et conforme à la convention. Nous savons que cette question est très importante pour les producteurs et votre syndicat y porte une très grande attention. À ce jour, plusieurs questions se rapportant au marché du bleuët en général, aux prix de vente et aux facteurs qui influencent le prix du bleuët sauvage, ont été répondues grâce à « *l'Infos-Marchés* » que nous vous transmettons régulièrement.

D'autre part, l'autre aspect qui s'avère tout aussi important pour déterminer le prix final concerne les coûts de transformation et de mise en marché. À ce sujet, le Comité restreint a pris l'initiative d'inviter séparément chacun des transformateurs à une rencontre pour répondre aux différentes questions sur le sujet. La réponse à l'invitation a été positive et elle a permis de faire un pas de plus dans la bonne direction. Cependant, d'autres actions en ce sens pourront être réalisées pour approfondir davantage le sujet. Notre objectif est d'établir le meilleur climat de confiance possible entre les transformateurs, le syndicat et les producteurs. L'échange d'information et la bonne communication sont de bons moyens pour y arriver. Nous avons tous un même but commun, c'est le bon développement de l'industrie dans son ensemble et la réussite de chacun des intervenants.

Marc Larouche, président

Mot du directeur général



En cette période de chasse, c'est l'occasion pour plusieurs d'entre vous de se reposer. Pour votre Syndicat, c'est le moment de faire le bilan de la récolte. Bien que l'ensemble des données ne soit pas encore entré, la récolte de 2013 passera à l'histoire. En effet, un volume qui s'avère aux alentours de 28 millions de livres.

Comme l'an dernier, nous avons effectué des visites de bleuëtières pour le respect de la convention. En tout, soixante-quinze producteurs et dix postes d'achat en forêt ont été visités.

En terminant, tel que mentionné par le président, M. Larouche, l'automne sera chargé pour votre organisation.

RÉCOLTE – BLEUETIÈRE ET FORÊT POUR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ANNÉE	BLEUETIÈRE	FORÊT	TOTAL
2002	34 332 558 lb	4 903 126 lb	39 235 684 lb
2003	21 882 329 lb	5 344 871 lb	27 227 200 lb
2004	35 535 844 lb	6 625 560 lb	42 161 404 lb
2005	31 261 584 lb	9 051 533 lb	40 313 117 lb
2006	53 256 618 lb	7 745 452 lb	61 002 070 lb
2007	31 692 762 lb	6 947 488 lb	38 640 250 lb
2008	49 085 842 lb	14 076 749 lb	63 162 591 lb
2009	59 872 621 lb	4 888 451 lb	64 761 072 lb
2010	10 629 407 lb	1 722 616 lb	12 352 023 lb
2011	55 638 139 lb	13 136 537 lb	68 774 676 lb
2012	52 186 477 lb	3 786 236 lb	55 970 811 lb
2013*	20 606 784 lb	3 507 619 lb	24 114 403 lb

*2013 : En date du 3 octobre 2013

Gervais Laprise, directeur général

Journée champêtre

Encore cette année, la Journée Champêtre fut un succès ! Nous tenons donc à remercier le comité organisateur pour leur bon travail. Un très grand merci aux gens de la Bleuetière Coopérative de St-Thomas Didyme et de la CAFN pour leur chaleureux accueil !



La Financière agricole du Québec – Campagne d’adhésion 2014 en assurance récolte bleuets

Nous sommes présentement en période d’adhésion à l’assurance récolte pour la production de bleuets pour l’année 2014.

L’assurance récolte individuelle vous offre une protection personnalisée adaptée à la réalité de votre entreprise. Elle est basée sur votre propre volume de production.

Ce programme protège les récoltes contre les risques climatiques et naturels incontrôlables. Les producteurs choisissent les niveaux de protection répondant à leurs besoins.

La date limite d’adhésion est le 1^{er} décembre 2013 et la superficie minimale admissible est de 4 hectares en production de 1^{re} année et/ou 2^e année. Dès qu’une bleuetière est en production, elle est admissible.

Contactez dès maintenant un conseiller de La Financière agricole du Québec au 1 800 749-3646 pour obtenir plus d’informations sur le programme d’assurance récolte.

L’assurance récolte, indispensable !



Cultivons l’avenir 2, une initiative fédérale-provinciale-territoriale



Refonte du site Web



Le site Internet du SPBQ se refait une beauté et c’est vers la fin d’octobre que vous pourrez visiter un tout nouveau « www.spbq.ca ».

Si vous avez oublié ou perdu votre mot de passe, n’hésitez surtout pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous le transmettre.

Massy Forget Langlois

Cet été, le bleuet sauvage du Québec s'est invité pour l'apéro

Alors que l'été était enfin arrivé et que les occasions festives se faisaient de plus en plus fréquentes, une opération de relations de presse a été déployée avec l'aide de l'équipe de Massy Forget Langlois relations publiques, afin de promouvoir des cocktails d'été mettant en vedette le bleuet sauvage du Québec. Pour apporter une brise de fraîcheur en cette période de canicule, un communiqué de presse accompagné de trois recettes de délicieux cocktails ont été envoyés aux médias québécois, le 2 juillet dernier.

- Baselito aux bleuets sauvages du Québec
- Fraîcheur pétillante aux bleuets sauvages du Québec, à la fleur de sureau et à la menthe
- Bluenose aux bleuets sauvages du Québec

Ces cocktails irrésistibles à base de bleuets sauvages du Québec ont reçu un très bel accueil auprès des médias, notamment le Journal de Québec, le TV Hebdo, canalvie.com et plaisirssante.ca.

C'est dire que les Québécoises et les Québécois ont certainement eu la chance de profiter de la saison estivale grâce à ces cocktails rafraîchissants, servis à l'apéro, sur la terrasse... en toute simplicité !

Au nom de toute l'équipe, *santé !*

Valérie Ladouceur

Massy Forget Langlois relations publiques

Infos-Marchés

Nous vous invitons à consulter ci-joint au présent Bulletin Le Bleuet, le « *Tableau de bord sur les marchés des bleuets sauvages du Québec* » du 30 septembre 2013, réalisé par Monsieur Gilbert Lavoie de Forest Lavoie Conseil et Monsieur Rémy Lambert.

Vous y trouverez les perspectives pour la saison de commercialisation 2013-2014, ainsi que le bilan de la saison 2012-2013.



Bluenose aux
bleuets sauvages du Québec
par Patrice Plante

L'irrigation, combien ça rapporte ?

Si une soumission suffit pour savoir combien coûte l'implantation d'un système d'irrigation sur une bleuetière, il en va autrement pour répondre à la question : combien ça rapporte ? Il s'agit pourtant d'une composante essentielle pour prendre une décision concernant un investissement aussi important.

Malheureusement, les données actuelles ne permettent pas de répondre à cette question, faute de connaissance sur les gains dans les rendements dus à l'irrigation. Cependant, connaissant les coûts, il est possible de répondre à une question alternative : **combien ça devrait rapporter ?**



Selon les experts de chez Dubois Agrinovation, un système d'irrigation fixe installé pour protéger contre le gel coûte entre 2 700 \$ et 3 500 \$ par acre. À ce coût, il faut ajouter les frais d'installation. Prenons un exemple dans lequel un système coûterait 3 400 \$ par acre, installation incluse. Il serait amorti sur dix ans et le taux d'intérêts sur l'emprunt serait 7,00 %, ce qui se traduirait par un coût annuel de 484 \$ par acre pendant dix

ans. Ce montant correspond aussi au minimum que le système devrait rapporter, sans tenir compte du travail supplémentaire lié à son entretien et à son opération. Au prix de 0,82 \$ par livre (prix moyen 2002–2012), il faudrait donc une amélioration annuelle moyenne de 590 livres par acres pour que le système ne coûte rien. Dans cet exemple, un producteur faisant une récolte tous les deux ans doit obtenir un gain moyen à la récolte de 1200 livres/acre pour que le système soit amorti après dix ans. Au-delà de ces valeurs, il commence à rapporter. Si cette amélioration semble élevée, il ne faut pas oublier qu'elle comprend aussi une fraction des rendements qui seront protégés contre le gel et la sécheresse.

S'il est difficile de chiffrer les gains dans les rendements, la plupart des producteurs n'ont aucun mal à mettre une valeur sur la perte qu'ils ont connue cette année à cause du gel. Or, nous savons que l'irrigation est un moyen d'assurer ses rendements dans une telle situation. Cela en amène plusieurs à regretter de ne pas avoir déjà adopté cette pratique, ce qui leur aurait permis de sauver leur récolte 2013. La question est pertinente : est-ce que la protection des

rendements actuels est suffisante à elle seule pour justifier l'installation d'un système d'irrigation ? Évidemment, la réponse est intimement liée à la performance de chaque bleuetière, mais il est possible d'en avoir une bonne idée. Le *tableau 1* présente les rendements minimums qu'il serait justifié d'assurer par un système d'irrigation, en fonction du prix du bleuet. En d'autres termes, il s'agit du seuil de rentabilité de l'irrigation comme assurance en cas de gel. Dans cette hypothèse, les coûts et le mode de rotation sont les mêmes que ceux énoncés plus haut. Nous supposons que le gel se produit tous les trois ans, causant 60 % de pertes.

Tableau 1. Rendements (lb/acres) minimums (seuil de rentabilité) pour l'implantation d'un système d'irrigation uniquement pour les assurer contre le gel

Amortissement	Prix (\$/lb)								
	0,82 ¹	0,35	0,45	0,55	0,65	0,75	0,85	0,95	1,05
10 ans	5903	13831	10757	8802	7447	6454	5695	5096	4610
15 ans	4552	10666	8296	6787	5743	4977	4392	3929	3555

¹Prix moyen 2002–2012, Source : Syndicat des producteurs de bleuets du Québec

Nous pouvons voir qu'il faut d'excellents rendements combinés à un bon prix pour que la protection contre le gel suffise à justifier l'implantation de l'irrigation, d'autant plus que nous avons supposé un gel fréquent.

Il faut donc espérer que la somme des pertes récupérées, combinée à l'amélioration nette des rendements, avoisinent les 1200 lb/acres sur les superficies récoltées afin de rentabiliser le système d'irrigation après dix ans. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une estimation basée sur une série de variables susceptibles de changer. Cependant, le portrait demeure réaliste et montre bien les paramètres à considérer avant de choisir d'irriguer. S'ajoutent à cela la situation financière de chaque entreprise et la réglementation en matière d'accès à l'eau, surtout s'il s'agit d'eau souterraine. Il est important de garder en tête que l'aménagement d'un bassin visant à puiser de l'eau est fortement réglementé. De plus, une installation inadéquate pourrait causer un manque d'eau et conséquemment un gaspillage de l'investissement dans l'irrigation.



Laurie Godin, Agroéconomiste
Responsable du volet gestion

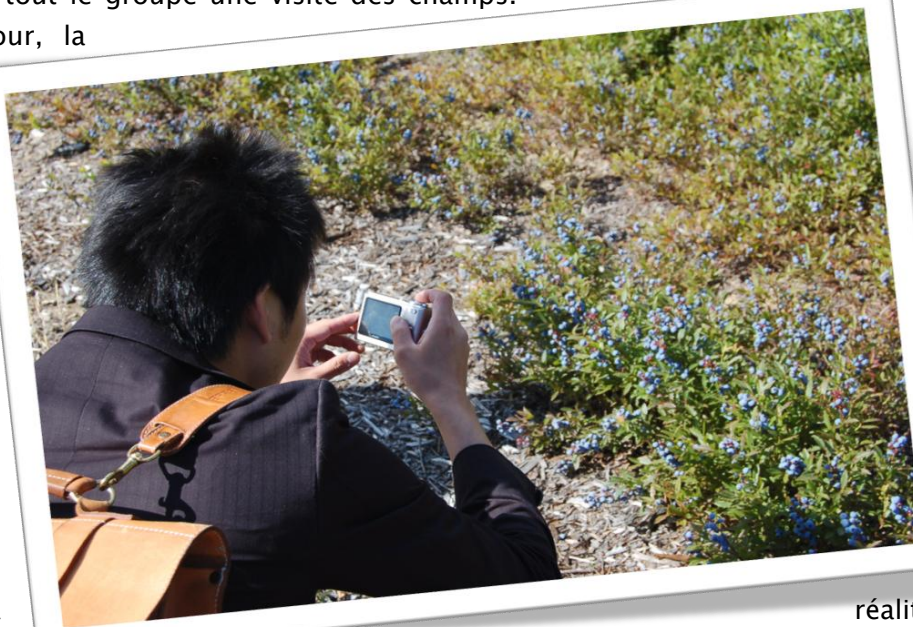
De la visite du Japon

Notre président et notre directeur général ont eu le plaisir d'accueillir le 21 août dernier, Monsieur Néri Vautour, qui lui, était accompagné d'un groupe de représentants de l'association des confituriers du Japon.

C'est à la piste d'atterrissage située à la Bleuetière de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Dolbeau-St-Félicien que la visite en bleuetière a pu débuter pour se poursuivre ensuite à la Bleuetière Coopérative de St-Thomas Didyme, où Daniel Martel a pu présenter son organisation, en plus de permettre à tout le groupe une visite des champs.

Sur le chemin du retour, la

délégation s'est arrêtée à la Corporation d'aménagement forêt de Normandin (CAFN), où ils ont pu recevoir les explications liées au modèle forêt-bleuet en plus d'avoir l'occasion de cueillir sur place du bleuet de forêt à la main; ce qui est très représentatif de la des cueilleurs en forêt.



réalité

Les visiteurs se sont ensuite dirigés à la bleuetière de Lisette et Bertrand Boutin à St-Méthode où ils ont eu l'occasion de conduire les récolteuses montées sur tracteurs Kubota. L'expérience fut enrichissante pour eux.

La visite s'est terminée en beauté à l'Auberge La Seigneurie du Lac de St-Méthode, où les voyageurs ont pu rencontrer les représentants de Bleuets Mistassini et de Bleuets Sauvages du Québec, pour un diner où le bleuet était à l'honneur, du potage jusqu'au dessert. À cet égard, nous remercions Monsieur Alain Charbonneau, de l'Auberge La Seigneurie du Lac, pour son accueil et son excellent repas « *bleuet* » composé expressément pour l'occasion.

Nul besoin de spécifier que tous ont pris grand plaisir à consommer du bleuet frais tout au long du trajet. Nous tenons d'ailleurs à remercier les propriétaires et représentants des bleuetières visitées de leur chaleureux accueil.

